

Lomé, le 11 mars 2020

Point de situation sur l'épidémie de Coronavirus

Chers parents,

Compte-tenu du caractère très évolutif de l'épidémie de COVID-19, je vous prie de bien vouloir noter les éléments complémentaires au courrier que vous avez reçu le 6 mars dernier.

1) Situation dans le pays

Une réunion au Ministère de la Santé s'est tenue lundi après-midi en présence des chefs d'établissements scolaires des établissements à programme français pour aborder les questions liées au développement épidémiologique et à certaines inquiétudes dans la population togolaise par rapport à l'arrivée sur le territoire national de personnes en provenance de pays touchés par l'épidémie.

Il en ressort qu'à l'heure actuelle, le Togo n'a déclaré qu'un seul cas de personne atteinte par le Covid19 dont l'état de santé est jugé satisfaisant. Toutes les personnes ayant eu des contacts avec cette personne sont sous surveillance.

Les responsables sanitaires du Ministère ont surtout insisté sur les mesures de précaution à prendre (lavage des mains régulier pendant 45 secondes, usage du mouchoir à usage unique, ne pas se serrer la main, tousser dans son coude ...).

2) Situation dans l'établissement

Seules les personnes ayant fréquenté des zones à fort risque d'exposition doivent se déclarer et rester confinées chez elles.

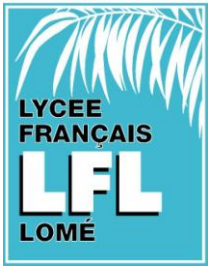
Deux élèves dans l'établissement ont été placés en auto-confinement parce qu'ils avaient fréquenté une des zones d'exposition signalées dans la note du 6 mars pendant les derniers congés scolaires.

Une dizaine d'élèves, essentiellement en école primaire sont également en auto-confinement par décision de la famille, bien que n'ayant pas circulé dans les zones d'exposition.

Pour ces élèves, l'établissement communiquera aux familles le travail à réaliser, ce qui pourra être fait sur PRONOTE pour les élèves du secondaire.

Une campagne d'affichage est actuellement en cours dans l'établissement pour rappeler aux élèves les conduites à tenir pour se protéger et protéger les autres.

Tout enfant présentant un syndrome fébrile doit rester au domicile de la famille.



2) Déplacements d'élèves et d'encadrants.

Compte tenu des consignes relatives aux déplacements hors du territoire pour les élèves et les encadrants, vous voudrez bien noter que :

- Le séjour des CM2 au Ghana est reporté en mai si la faisabilité est confirmée par Accra.
- Le Voyage à la Haye dans le cadre du MFNU est annulé.
- L'évènement sportif « La côtière » est annulé.
- Le voyage des élèves de seconde au Ghana est annulé.
- La sortie scolaire à Kpalimé pour les élèves de première est maintenue.

Je vous remercie pour votre compréhension vis à vis de ces mesures de précaution.

Le Proviseur

L. THOMAS